



Mende le 9 décembre 2015

à **Monsieur l'Inspecteur d'Académie**
Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
DSDEN de la **Lozère**
BP 22 / 3, Rue Chanteronne
48001 MENDE Cedex

Objet : **protocole de simplification des tâches des Directrices et Directeurs d'écoles**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Je me permets d'attirer votre attention sur le dossier de la simplification des tâches des Directeurs d'école.

Les conclusions du Groupe National sur le métier « **directeurs d'école** » actent la nécessité de simplifier les tâches des Directeurs.

Dans ce cadre, la circulaire n°2014-138 du 23 octobre 2014 mentionne la mise en place de groupes de travail locaux pour élaborer des propositions d'évolutions concernant les procédures administratives simplifiées concernant la direction d'école. Le calendrier y était fixé : ces réunions devaient se tenir de novembre 2014 à mai 2015 pour déboucher sur un protocole académique à la rentrée 2015.

Force est de constater qu'à ce jour, les Groupes de Travail réunis les 8 avril, 11 et 22 juin 2015 n'ont pas débouché sur des propositions concrètes à porter au niveau académique, où rien n'a été mis en place par ailleurs.

Le **SE-UNSA** veut avancer sur ce dossier. Cette question ne peut être traitée à la légère, tant l'impatience de nos collègues est grande.

Nous souhaitons donc la réunion d'un nouveau Groupe de Travail, afin de poursuivre la réflexion au plan départemental, ce qui avait d'ailleurs été prévu lors de la rencontre du 22 juin.

Nous vous prions de croire, **Monsieur l'Inspecteur d'Académie**, à l'expression de notre profond attachement au Service Public d'Éducation.

Alain ROUSSON
Secrétaire Départemental